



CONSEIL RÉGIONAL FRANCOPHONE
ORDRE 
**DES MÉDECINS
VÉTÉRINAIRES**

Enquête de la Commission européenne Programme d'études vétérinaires

Le Service Public Fédéral Santé Publique souhaite informer les médecins vétérinaires d'une enquête publique de la Commission européenne concernant une proposition d'adaptation du programme d'études vétérinaires.

Tout citoyen de l'Union Européenne peut faire part de ses commentaires dans le cadre de cette procédure qui se déroule sur une période de 4 semaines c'est-à-dire jusqu'au 21 octobre 2024.

Vous pouvez accéder à la consultation ici : [Reconnaissance des qualifications professionnelles](#).